

Société suisse de numismatique

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **15 (1909)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXX^e Assemblée générale, tenue à Aarau, le 11 septembre 1909.

Assistent à l'assemblée : MM. Demole, Grossmann, Jarrys (membres du comité); Bordeaux et Babut (anciens présidents de la Société française de numismatique); Lang-Schneebli (Argovie); D^r Geigy (Bâle); D^r Grunau (Berne); Ducrest (Fribourg); Conchon, Dreyfus, van Muyden (Genève); Haas-Zumbühl (Lucerne); Custer, Perret, Perrochet (Neuchâtel); Iklé-Steinlin, Rœllin (Saint-Gall); Bally-Herzog (Soleure); Morand (représentant l'État du Valais); Lugrin, Meyer (Vaud); D^r Imhoof-Blumer, membre honoraire, Thilo-Schmidt (Zurich); soit vingt-quatre sociétaires, et MM. C. Feer, prof. D^r Gessner, Schellenberg, invités.

Se sont fait excuser : MM. de Stoutz, Audeoud, Cahorn, Cailler, de Liebenau, de Witte, Dominicé, Droz-Farny, Forrer, Furet, Henrioud, Jacot-Guillarmod, Michaud, Muriset-Gicot, de Perregaux, Ribari, Schlütter.

La séance est ouverte à 2 heures 55, dans l'aula de l'école cantonale, sous la présidence de M. Eug. Demole, président.

Le procès-verbal de la XXIX^e assemblée générale est lu et adopté, de même que les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes (voir plus loin, pp. 398, 404 et 406).

L'assemblée confirme MM. D^r Grunau et Fontanellaz comme vérificateurs des comptes pour l'exercice 1909-10.

Elle maintient également à 15 fr. le chiffre de la cotisation annuelle.

Aucune proposition n'étant faite pour le lieu de la prochaine assemblée générale, le choix en est laissé au comité.

M. Grossmann, au nom du comité, consulte l'assemblée sur l'opportunité de continuer la frappe des jetons annuels; à ce propos, il présente une statistique démontrant que, de 1893 à 1906, grâce aux souscriptions personnelles de notre ancien président, cette frappe a laissé un bénéfice total de 3905 fr. 50; par contre, on constate en 1907 un déficit de 226 fr. 60 et en 1908 un déficit de 17 fr. 40. Ceci tient à une diminution notable du nombre des souscripteurs. Toutefois, l'opinion personnelle de M. Grossmann est que la Société peut sans de trop de craintes persévérer dans l'œuvre commencée.

MM. Lugrin, Haas, Bally-Herzog, Paul Bordeaux parlent en faveur de la continuation de la série; M. le D^r Grunau également, tout en attirant l'attention du comité sur le soin à apporter à l'élaboration de ces jetons. M. le D^r Geigy propose qu'on ne frappe un jeton que tous les deux ans, mais que le module en soit agrandi.

M. le président résume les opinions émises et l'assemblée se prononce pour le *statu quo*.

MM. Haas et Geigy demandent au comité d'étudier la possibilité de faire paraître mensuellement ou trimestriellement un « Bulletin » dans lequel les collectionneurs pourraient signaler les pièces à vendre et créer ainsi entre eux un point de contact.

M. Grossmann fait observer que le système d'annonces paraissant à la fin de chaque livraison de la *Revue* pourrait remplacer la publication proposée.

M. le président clôt la discussion en assurant que le comité étudiera la question et rapportera à la prochaine assemblée générale.

On passe ensuite aux communications prévues à l'ordre du jour¹ :

1° M. le D^r GRUNAU. — *Die Vorschläge an die Tagsatzung, militärische Orden einzuführen (1818).*

2° M. Eug. DEMOLE. — *Les jetons représentant les « Métamorphoses d'Ovide » sont-ils l'œuvre de Jérôme Roussel, de Jean Dassier, ou de Ferdinand de Saint-Urbain ?*

Pendant la lecture de son travail, M. Eug. Demole cède le fauteuil présidentiel à M. Babut, ancien président de la Société française de numismatique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 20.

¹ Ces deux travaux devant être publiés dans la *Revue*, nous n'en donnons ici que les titres.

Nous signalerons une heureuse innovation due à notre président, et consistant à donner la traduction en français des communications et discours prononcés en allemand ; M. Grossmann s'est acquitté de cette tâche avec autant de facilité que de bonne grâce.

A 7 heures et demie, les sociétaires se réunissent à l'hôtel du « Bœuf d'or », où a lieu le banquet, à l'issue duquel M. le trésorier distribue à chaque convive le jeton annuel, gravé par M. Hans Frei, de Bâle, et frappé par MM. Huguenin frères, au Locle. En voici la description :

Coupée par le haut du buste (D 40) C. FEER-HERZOG 1820-1880

Buste de trois quarts à gauche, en redingote, tête nue. Dans le champ, à gauche du buste, en une ligne, la signature HANS FREI. Le tout limité par un filet.



R. Dans le champ deux tours reliées par un pont, armes de Brougg.
Ex. en quatre lignes, SOCIÉTÉ SUISSE DE | NUMISMATIQUE |
AARAV-BRVGG | . 1909 . Le tout limité par un double filet.

Mod. 0,027. Or, argent, cuivre bronzé, étain, aluminium et frappe uniface du droit en cuivre.

M. le président ouvre la série des discours en rappelant que la Société suisse de numismatique fête actuellement son trentième anniversaire, il adresse quelques mots à la mémoire de son prédécesseur, Paul Strœhlin, et fait appel à l'union de tous les membres pour la réalisation du but qu'ils se sont proposé, de contribuer par leurs travaux à faire connaître toujours plus l'histoire de notre petit pays.

M. Bally-Herzog donne les détails biographiques suivants sur C. Feer-Herzog, représenté sur le jeton de cette année :

Né en 1820, à Rixheim (Alsace), de parents argoviens, il fut envoyé tout jeune à Aarau pour y faire son instruction primaire. Son père,

propriétaire de plusieurs établissements industriels, désirait le vouer à la même carrière et, dans ce but, il l'envoya continuer ses études à Genève, où il séjourna pendant dix-huit mois dans la famille du professeur Munier; ce fut là qu'il fit la connaissance de Pascalis, du général Dufour et d'Auguste de la Rive. La Suisse ne possédant pas à cette époque d'école polytechnique, Feer se rendit à Paris pour suivre les cours de l'École centrale des arts et métiers, d'où il sortit en 1841 avec le diplôme d'ingénieur civil. Peu après, il prit la direction des établissements de son père.

Ce fut en 1848, qu'entraîné par l'exemple des patriotes argoviens Reugger et Stapfer, il sentit le besoin de travailler à la prospérité de sa patrie; aussi en 1852 ses compatriotes l'élurent député au Grand Conseil, mandat qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Il représenta également son canton au sein du Conseil national, de 1857 jusqu'à sa mort, pendant huit législatures consécutives, soit vingt-quatre années. Cette assemblée reconnut bien vite son autorité en économie politique et financière et le chargea d'étudier les questions relatives au commerce, aux douanes, aux chemins de fer et aux expositions. Il prit également une grande part à la revision de la constitution fédérale en 1874, époque à laquelle il présidait le Conseil national.

Ce fut en 1859 qu'il publia une brochure sur les contrats de commerce, où il démontrait que la Suisse était une puissance commerciale avec laquelle les grands États devaient compter, puis en 1864, avec l'appui du D^r Kern, ambassadeur de Suisse à Paris, il rédigea un contrat douanier avec la France, contrat qui plus tard servit de base aux conventions similaires avec d'autres pays.

S'intéressant à toutes les grandes entreprises cantonales, il fut un des fondateurs et le président permanent de la Banque argovienne, dont les statuts furent copiés par beaucoup d'établissements de ce genre en Suisse.

Il consacra encore une grande partie de son activité à la création de chemins de fer, notamment à celle du Central-Suisse, et il fit partie du conseil d'administration de cette société depuis sa fondation.

On le trouve également en 1859 parmi les promoteurs du chemin de fer du Gothard; il fit à cette époque de nombreux voyages en Allemagne, en Italie et en France afin de réunir les subventions nécessaires à cette grande entreprise; le Conseil fédéral le désigna pour faire partie du Conseil d'administration de cette compagnie et il le présida depuis la première assemblée constitutive en 1871 jusqu'à

sa mort. Au moment où cette société était aux prises avec des difficultés de tout genre, c'était encore lui qui contribuait le plus à les aplanir.

Ses aptitudes spéciales et son énergie lui valurent d'être choisi comme directeur de la participation suisse à l'exposition internationale de Paris en 1867. Il fut même appelé à faire partie du Conseil supérieur de cette exposition, formé de vingt membres représentant les diverses parties du monde; ce fut un succès personnel dont l'honneur rejaillit sur son pays.

La part de l'activité de Feer-Herzog qui mérite plus particulièrement notre attention est celle qu'il voua à l'étude des questions monétaires. Nous le voyons en 1865 et en 1867 participer comme délégué suisse aux conférences tenues à Paris par l'Union monétaire latine. Partisan de l'*étalon d'or*, il publia à cette époque deux brochures importantes intitulées : *l'unification monétaire internationale et la France et ses alliés monétaires*. Après la guerre franco-allemande de 1870-71, l'Allemagne venant d'introduire le *mark* dans ses États, il fallut malheureusement abandonner l'idée de l'unification monétaire internationale, mais grâce à une nouvelle publication de Feer : *Or ou argent*, la Société industrielle et commerciale suisse s'adressait, en 1874, au Conseil fédéral, émettant le vœu de voir se créer une *Union monétaire latine*. Feer fut de nouveau chargé de représenter la Suisse à cette conférence, dans laquelle, grâce à l'appui d'un financier parisien, le baron de Soubeyran, il fut décidé de n'admettre l'argent que pour les paiements de minime importance. S'il n'avait pas réussi à faire admettre l'étalon d'or seul, il avait au moins empêché l'envahissement du pays par des envois d'argent, lequel n'était plus considéré que comme du papier-monnaie.

A l'occasion de la troisième exposition universelle de Paris, en 1878, les États américains avaient conçu le plan d'une nouvelle conférence, grâce à laquelle ils espéraient inonder l'Europe de leur *métal blanc à bon marché*, mais tous leurs efforts échouèrent devant l'opposition inébranlable de Feer, qui publia à ce sujet un nouvel opuscule : *la Conférence monétaire américaine*.

Peu de temps avant sa mort, il eut la satisfaction d'apprendre qu'un nouvel émissaire américain, nommé Walter, qui devait préparer l'introduction de l'étalon d'argent, n'avait pas même été reçu aux ministères des Finances, soit à Berlin, soit à Paris.

En 1876, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter; malgré quelques cures à Wiesbaden et à Engelberg, il

ne se remit pas de son affection de poitrine; les médecins lui conseillèrent un séjour prolongé dans le midi, mais il s'y refusa, préférant continuer l'étude de quelques questions importantes et ce fut en juin 1880 qu'il succomba à la suite d'une forte fièvre.

M. Grossmann, qui avait traduit en français l'exposé de M. Bally-Herzog, remercie ce dernier pour toute la peine qu'il s'est donnée dans l'organisation de l'assemblée.

M. le prof. Dr Gessner, d'Aarau, apporte les salutations de la Société d'histoire du canton d'Argovie et donne quelques détails sur les collections du Musée.

M. le président remercie M. le prof. Dr Gessner et annonce qu'il vient de poser sa candidature comme membre actif, au nom du CABINET DES MÉDAILLES DU CANTON D'ARGOVIE (présenté par MM. Bally-Herzog et Eug. Demole). Cette candidature est votée séance tenante et à l'unanimité des membres présents.

M. Paul Bordeaux félicite notre président pour l'organisation de nos assemblées générales, auxquelles il assiste toujours avec un nouveau plaisir. C'est avec confiance qu'il envisage l'avenir et il porte son toast à la continuation de la cordialité des rapports entre les sociétés française et suisse.

Enfin, M. le recteur Heuberger, de Brougg, fait un remarquable exposé de l'état des fouilles entreprises par la société « Pro Vindonissa » et de la topographie du camp romain construit sur l'emplacement actuel de Brougg.

On fait encore circuler la photographie d'une plaquette que M^{lle} Clotilde Roch se propose d'éditer, reproduisant les traits de Paul-Ch. Strœhlin.

Le lendemain, les sociétaires visitent le Musée d'Aarau, puis l'amphithéâtre romain de Vindonissa, ainsi que l'église de Kœnigsfelden, actuellement transformée en musée.

H. J.

Rapport du président sur l'exercice 1908-1909.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En nous réunissant aujourd'hui dans la capitale du canton d'Argovie, au lieu de le faire à Sion, comme vous l'aviez décidé l'an passé, nous avons tout d'abord obéi à la nécessité. Nos amis du Valais, qui nous avaient fort aimablement proposé de choisir cette année Sion comme lieu de rendez-vous, ont été les premiers à nous prier de remettre notre visite à plus tard, les travaux du musée de Valère n'étant pas encore achevés. Mais si nous avons été contraints de renoncer momentanément à nous rendre en Valais, c'est avec un plaisir tout particulier que nous avons choisi l'Argovie et Aarau, où, jusqu'à présent, notre société n'avait jamais été réunie.

L'Argovie, cette terre de l'Empire, ravie au duc d'Autriche par les Bernois, au commencement du xv^e siècle, puis constituée en état confédéré en 1803, est chère, à plus d'un titre, aux archéologues. C'est dans ses limites que se trouvait comprise Vindonissa, cette antique *civitas*, dont les vestiges attestent la splendeur et dont aujourd'hui même M. le recteur Heuberger nous retracera l'histoire ; c'est à Königsfelden, ancien couvent de moines franciscains et clarisses, construit en 1310, sur l'emplacement de Vindonissa et au lieu même où l'empereur Albert d'Autriche fut tué, c'est à Königsfelden que se trouvent les superbes vitraux, vestiges du commencement du xiv^e siècle, que l'on place au premier rang parmi les antiquités de la Suisse ; ce sont des objets d'art romains, de nombreuses monnaies de la République et de l'Empire, déjà décrites par M. A. Münch, conseiller national, et conservées soit au musée de Königsfelden, soit jadis à l'ancien cloître de Muri, soit enfin dans la collection de la Société d'histoire du canton d'Argovie. En outre, et vous ne sauriez l'ignorer, Messieurs, c'est dans le canton d'Argovie que nous trouvons les ateliers monétaires du moyen âge, de Zofingue et de Laufembourg, ainsi que les nombreuses médailles des couvents de Muri, de Wettingen, comme aussi celles qui rappellent la domination bernoise, enfin tant d'anciens châteaux, dont le plus illustre de tous est celui de Habsbourg.

Merci donc à nos confédérés d'Argovie de nous accueillir aujourd'hui ; merci tout particulièrement aux délégués de « Pro Vindonissa », qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Pourquoi faut-il, Messieurs et chers collègues, qu'à chacune de nos réunions nous ayons le pénible devoir de constater que nos rangs se sont éclaircis ? Pourquoi faut-il que la mort s'applique à enlever les meilleurs d'entre nous, ceux-là même qui nous étaient les plus chers et qui nous faisaient le plus d'honneur ? Hier c'était Paul Strœhlin, aujourd'hui c'est William Wavre, l'érudit modeste, mais dont la science reposait sur des bases solides, le citoyen pour lequel la patrie était une réalité passionnément aimée, l'ami sûr, jovial, qu'on retrouvait toujours et que nous ne verrons plus !



William Wavre était né à Neuchâtel, le 17 juin 1851, et il y est mort le 8 juin 1909. Après des études classiques dans sa ville natale, il étudia la philologie aux universités de Bonn, de Leipzig et de Strasbourg. De retour au pays, il devint maître en seconde latine, au collège de Neuchâtel, de 1875 à 1902 ; professeur d'archéologie à la faculté des lettres, dès 1875 ; conservateur du Musée archéologique, dès 1881, et du Cabinet de numismatique, dès 1890 jusqu'à sa mort. Reçu membre de notre société en 1889, il en devint vice-président la même année et pendant quelques mois et

fut dès lors un membre assidu à nos assemblées annuelles. Membre fondateur et membre du comité de « Pro Aventico » en 1885, nous le trouvons membre de la commission fédérale des antiquités nationales, en 1903, et membre du comité de la Société préhistorique suisse, en 1907. Le Cabinet de numismatique et le Musée archéologique de Neuchâtel ont reçu, sous sa direction, de nombreux enrichissements. Lorsque la Société d'histoire de Neuchâtel reprit les fouilles de la célèbre station de la Tène, ce fut William Wavre qui les dirigea, on se rappelle avec quelle compétence et avec quel esprit méthodique. Il aimait le travail et il travaillait beaucoup. Ce n'est pas à dire qu'il publiât beaucoup, car par sa méthode d'investigation, par la conscience qu'il apportait aux moindres recherches, les faits qu'il aurait pu annoncer n'étaient pour lui jamais assez précis, jamais assez prouvés. Il laisse, dit-on, sur le chantier plusieurs travaux qui, espérons-le, verront successivement le jour. Le plus important de tous, pour lequel bien des matériaux sont déjà réunis, est l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*. A l'origine, nous y avons travaillé ensemble, mais d'autres préoccupations sont venues m'absorber et il est demeuré seul à la tâche.

Il me souvient, c'était en août 1887, qu'ensemble nous nous trouvions aux archives de Neuchâtel, pour y dépouiller les vieux registres. Le vénérable Louis Colomb nous trouvant trop à l'étroit dans son bureau d'archiviste, nous avait ouvert la salle spacieuse et délicieusement fraîche du Grand Conseil. C'est là que, du matin au soir, nous relevions avec ardeur tout ce qui avait trait au monnayage si varié et si intéressant de l'antique principauté de Neuchâtel. Parfois, à la fin d'une chaude journée d'été, fatigués de nos patientes recherches, il nous arrivait de quitter notre rôle de bénédictins et de nous improviser orateurs. Alors, montant à tour de rôle à la tribune et nous inspirant d'un passé dont nous étions tout débordants, nous faisons de beaux discours empreints du loyalisme le plus pur ! Ah ! si le gouvernement nous avait entendus !

L'érudition de Wavre qui, sans effort et sans pédanterie, se mêlait aux charmes d'une conversation toute de bonhomie et d'humour, sa fidélité d'ami, sa complaisance sans bornes, tout faisait de cet homme un précieux et charmant compagnon. Il a servi son pays avec un amour inlassable, il a rendu à l'archéologie suisse de signalés services, il a été pour notre société un appui dans plus d'un domaine ; la mémoire de William Wavre restera, parmi ceux

qui l'ont connu, celle d'un homme de grande valeur, comme aussi celle d'un homme de bien ¹.

Perceval de Loriol, paléontologiste bien connu, élève de Pictet-de la Rive, né en 1828 et mort en 1908, était entré dans notre société en 1890. Il n'était ni historien, ni archéologue militant, mais l'amour de son pays le faisait s'intéresser aux sociétés dont le but est de faire mieux connaître son passé, et pendant dix-neuf ans il n'a pas cessé de porter intérêt à nos études et à nos publications. Perceval de Loriol avait hérité de son beau-père, M. Alfred Le Fort, une fort belle collection de monnaies et de médailles genevoises.

MM. Émile Fischer, de Vienne, et Jean-Paul Lambros, d'Athènes, tous deux experts en médailles, faisaient partie de notre société, le premier depuis 1890, le second depuis 1894. Ils ont droit, l'un et l'autre, à nos regrets, car ils nous ont rendu, soit aux uns, soit aux autres, de signalés services dans l'exercice de leurs fonctions.

Messieurs et chers collègues, pendant l'année qui vient de s'écouler, votre comité a eu l'honneur de recevoir huit membres actifs, à savoir le Musée national, représenté par son directeur, M. le D^r Lehmann; la Bibliothèque de la Ville de Zurich, dirigée par M. le D^r Hermann Escher; le Cabinet de numismatique de Genève, représenté par MM. Eugène Demole et Édouard Audeoud; MM. Henri Lugon, prieur au Grand-Saint-Bernard; Lucien Gautier, professeur à Genève; Henri Mooser, à Charlottenfels, près Schaffhouse; Paul-François Macquat, commis aux Services industriels, à la Chaux-de-Fonds, et Edmond Müller-Dolder, docteur-médecin, à Münster.

Votre comité a fait, Messieurs, une active propagande auprès des musées suisses qui ne sont pas encore inscrits comme membres de notre association. Malheureusement, l'accueil que nous avons rencontré auprès des conservateurs de ces musées ne témoigne pas, la plupart du temps, d'un bien vif désir de venir à nous; tout au moins, ce désir se trouve souvent contre-balancé par le fait que plusieurs de ces établissements n'ont qu'un budget fort réduit, ce qui gêne leur liberté d'action. Je ne pense pas que, dans cet ordre de choses, il faille rien

¹ Voyez plus loin, p. 403, la liste des travaux numismatiques de M. W. Wavre.

forcer. Sans doute, en y mettant quelque insistance, on peut souvent décider un parent ou un ami à souscrire une demande d'admission dans la société, mais qu'en résulte-t-il, c'est que les membres ainsi recrutés forment un effectif peu stable et en quelque sorte factice. A la première occasion, ils s'empressent de démissionner. Que notre association soit nombreuse, s'il se peut, mais, avant tout, qu'elle soit recrutée parmi les travailleurs aptes à porter et à maintenir le drapeau vers le but que nous poursuivons.

A l'assemblée générale de Bâle, en 1907, l'un de nos collègues, M. Haas-Zumbühl, de Lucerne, a demandé que chaque membre de notre société soit muni d'une carte de légitimation qui lui donnât gratuitement accès dans les divers musées de la Suisse. Votre comité s'est occupé de cette question et il est entré en pourparlers avec le président de l'Union des musées et collections d'antiquités de la Suisse. Malheureusement ces pourparlers n'ont pas abouti. Le président de l'Union nous a répondu qu'il n'y avait pas de motifs d'accorder à notre société un privilège et de le refuser à d'autres sociétés similaires, et qu'à vouloir l'accorder à toutes celles qui en feraient la demande et qui y auraient droit au même titre que nous, c'était créer un nombre important de privilégiés, c'est-à-dire faire baisser les recettes résultant de la finance d'entrée, ce dont souffriraient plusieurs petits musées qui faisaient état de cette finance pour équilibrer leur budget. En revanche, et comme compensation, M. le président de l'Union, ne pouvant offrir à chacun de nos membres une carte d'introduction en ce qui concerne le Musée national, l'a gracieusement octroyée aux membres de votre comité, qui n'avait nullement sollicité cette faveur.

Comme vous l'aurez appris, Messieurs, le Congrès international de numismatique et d'art de la médaille, qui doit se réunir à Bruxelles, en juin 1910, a nommé pour la Suisse un comité de patronage dont notre éminent collègue, M. Fréd. Imhoof-Blumer, est président d'honneur. Soit en raison des sujets d'étude présentés, soit à cause du nombre des participants, ce congrès s'annonce comme devant avoir un réel succès. Il serait à désirer que notre société y fût représentée par un nombre respectable d'adhérents. La modeste finance de 3 francs par personne ne saurait être un obstacle à cette souscription, et votre comité, en souscrivant *in corpore* à cette solennité scientifique,

a désiré vous donner une indication. Espérons que cet exemple sera suivi et que vous voudrez bien, nombreux, donner votre appui matériel et moral à cette future réunion du monde numismatique. Les inscriptions seront reçues par notre secrétaire.

Messieurs et chers collègues, si les républiques fédératives, comme la Confédération suisse, assurent à leurs citoyens de larges privilèges et une grande stabilité dans la forme du gouvernement, elles présentent cependant quelques désavantages qu'il faut savoir supporter ou amender. La diversité des langues en est un et il se fait sentir jusque dans nos sociétés scientifiques. Nous entendons parler plusieurs langues, mais nous ne les comprenons pas également bien. Il en résulte plus de froideur dans nos réunions et moins d'intimité dans notre commerce. Il faut reconnaître que sous ce rapport les Suisses romands sont inférieurs à leurs confédérés de langue allemande, qui, presque tous, comprennent et parlent le français, alors que nous autres romands, nous n'en pouvons pas toujours dire autant de l'allemand. Il a semblé à votre comité qu'une traduction sommaire faite en français de ce qui se dit en allemand dans nos séances serait profitable à beaucoup d'entre nous. M. Théodore Grossmann, qui a déjà tant de titres à notre reconnaissance pour le dévouement absolu qu'il apporte à soigner les intérêts matériels de notre société, a bien voulu se charger de la brève traduction des discours allemands en français, et je ne doute pas, Messieurs et chers collègues, que vous ne soyez unanimes à le remercier.

Eug. DEMOLE, *président*.

PUBLICATIONS NUMISMATIQUES DE WILLIAM WAVRE

Les publications de W. Wavre ont trait principalement à l'archéologie romaine, aux menus faits de l'histoire locale de l'État de Neuchâtel et à la numismatique de cette principauté. Elles sont consignées dans le *Musée neuchâtelois*, dans le *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, dans le *Bulletin de la Société « Pro Aventico »*, dans l'*Anzeiger für Schweizerische Alterthümer*, dans la *Numismatic Circular* et dans la *Revue suisse de numismatique*. Nous nous bornerons à signaler ici les publications numismatiques de cet auteur.

1. Les médailles du tir cantonal du Locle, 1892. *Musée neuchâtelois*, 1892, XXIX^e année, pp. 243-245. av. 1 pl. — *Revue suisse de numismatique*, 1892, II^e année, pp. 312-315. av. 1 pl.

2. Charles-Paris, duc d'Orléans-Longueville. Portrait, monnaie, médaille. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 266-270, avec 1 pl.
3. Médailles et décorations du Collège de Neuchâtel. *Mus. neuchât.*, 1893, XXX^e année, pp. 238-243.
4. La grande lacune dans le monnayage de Neuchâtel. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 245-256, avec vign. ; 284-290, av. 1 pl. — *Monthly numismatic Circular*, 1893-1894, t. II, col. 599-601 ; 646-650 ; 719-722 ; 757-760.
5. Reprise du monnayage à Neuchâtel, en 1789. *Rev. suisse de numism.*, 1893, III^e année, pp. 285-290, av. 1 pl. (Extrait du mémoire précédent).
6. Claude Bourberain, maître-graveur de la monnaie à Neuchâtel, de 1590 à 1607. *Mus. neuchât.*, 1894, XXX^e année, pp. 111-118, av. 1 pl.
7. La médaille du Centenaire de la Chaux-de-Fonds. *Mus. neuchât.*, 1895, XXXII^e année, p. 186, av. vign.
8. Deux monnaies de Domitien à Chaumont. *Mus. neuchât., ibid.*, p. 227.
9. Une famille de médailleurs neuchâtelois, Jonas et J.-P. Thiébaud. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 312-317.
10. Médaille Bachelin. *Mus. neuchât., ibid.*, p. 322, av. vign.
11. Prix d'école de Neuchâtel. *Mus. neuchât.*, 1896, XXXVI^e année, pp. 147-148, av. 1 pl.
12. Jean-Pierre Thiébaud, médailleur neuchâtelois. *Mus. neuchât.*, 1898, XXXV^e année, pp. 195-196, av. 1 pl.
13. Les poinçons d'effigie de la Monnaie de Neuchâtel. *Mus. neuchât.*, 1901, XXXVIII^e année, pp. 50-52, av. 1 pl.
14. Lettres du graveur en médailles H^{ri} F^s Brandt à Maximilien de Meuron, 1816-1833. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 177-202, avec 2 pl.
15. Portrait inédit de Léopold Robert et deux médailles de H^{ri} F^s Brandt. Extraits des lettres de Brandt à David d'Angers. *Mus. neuchât.*, 1902, XXXIX^e année, pp. 195-201, av. 1 pl.
16. Lettres de H^{ri} F^s Brandt à H^{ri} L^s Jacki ; le buste en marbre de Kleinstüber, par Brandt. *Mus. neuchât.*, 1903, XL^e année, pp. 243-253, av. 1 pl.
17. Œuvres inédites de H^{ri} F^s Brandt. *Mus. neuchât.*, 1904, XLI^e année, pp. 92-96, av. 2 pl.
Manuscrits.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1908.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Nous avons l'avantage de vous présenter ci-après les comptes pour l'exercice écoulé et suivant l'habitude nous les comparons avec les résultats de l'exercice précédent.

Bilan comparatif pour 1907-1908.

I. Dépenses	1907	1908
Impressions et illustrations	Fr. 1210 40	Fr. 2546 75
Frappe de médailles	» 226 60	» 17 40
Fonds spéciaux	» 104 25	» — —
Bibliothèque	» — —	» 109 55
Frais généraux	» 488 55	» 606 50
Caisse (solde débiteur)	» 2634 65	» 2527 50
Total	<u>Fr. 4664 45</u>	<u>Fr. 5807 70</u>
II. Recettes	1907	1908
Cotisation unique	Fr. 100 —	Fr. — —
» annuelles	» 2480 —	» 2655 —
» arriérées	» — —	» 105 —
Droits d'entrée	» 30 —	» 50 —
Vente de publications	» — —	» 3 50
Annonces	» — —	» 42 50
Abonnements à la <i>Revue</i>	» — —	» 281 25
Intérêts, P. et P	» 31 50	» 35 80
Caisse (solde de l'exercice précédent).	» 2022 95	» 2634 65
Total	<u>Fr. 4664 45</u>	<u>Fr. 5807 70</u>

La marche de nos affaires a été tout à fait normale; nos recettes sont actuellement suffisantes pour subvenir à nos dépenses. Nous continuons à vouer des soins particuliers au chapitre des « impressions et illustrations » de notre *Revue* et nous constatons avec satisfaction que cette publication est non seulement appréciée par nos membres qui la reçoivent gratuitement en échange de leur cotisation annuelle, mais qu'elle a su se faire agréer par un chiffre respectable d'abonnés.

Notre solde disponible a diminué de **107 fr. 15** pendant l'exercice; mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce petit déficit qui pourra être comblé avec l'augmentation de nos membres et de nos abonnés. Par contre notre fonds de réserve déposé chez notre banquier, M. Henry Boveyron, est resté le même (1100 fr.) suivant le certificat de dépôt de ce dernier.

En terminant nous remercions sincèrement tous les membres de notre société pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et nous les prions de vouloir s'intéresser toujours plus à nos travaux.

Genève, 26 août 1909.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1909.

Bern, den 9. September 1909.

*Bericht der Rechnungsrevisoren über die Jahresrechnung der
Schweizerischen numismatischen Gesellschaft.*

Die unterzeichneten Rechnungsrevisoren, haben die Jahresrechnung eingehend geprüft und mit den Belegen verglichen und alles richtig befunden; sie beantragen der Generalversammlung Genehmigung unter bester Verdankung an den Rechnungssteller Herrn Grossmann.

Die Rechnungsrevisoren :

Charles FONTANELLAZ.

D^r Gustav GRUNAU.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 6 octobre 1909. — M. le vicomte de FARIA, consul de Portugal à Livourne (présenté par MM. Eug. Demole et F. de Stoutz), est reçu membre actif de la Société.

Séance du 1^{er} décembre 1909. — M. Oswald LANDOLT, secrétaire privé, à Erlenbach près Zurich (présenté par MM. Thilo-Schmidt et Grossmann), est admis comme membre actif de la Société.
